

M. Guillaume KASBARIAN,
*Ministre de la Fonction publique,
de la Simplification et de la Transformation de l'action publique
101, rue de grenelle 75007 Paris*

Mme Catherine VAUTRIN,
*Ministre du Partenariat avec les territoires
et de la Décentralisation
Place Beauvau - 75008 PARIS*

Objet : préavis de grève national du 1er au 20 décembre 2024

L'intersyndicale Fonction publique a appelé les agent.e.s à se mobiliser dans le cadre d'une journée d'action et de grève unitaire le 5 décembre 2024, pour revendiquer l'abandon des nouvelles mesures annoncées par le Gouvernement :

- Non aux 3 jours de carence dans la fonction publique,
- Non à la diminution de l'indemnisation des jours d'arrêt maladie,
- Non au non-versement de la Gipa.

Dans les collectivités territoriales, les difficultés budgétaires de cette fin d'année et l'annonce de 5 milliards d'économies annoncées pour 2025 ont déjà des effets : suppressions de postes, le non-remplacement des agent.e.s ou encore projets de privatisation de certaines missions.

Cette première journée de grève permettra de rendre visible la colère de l'ensemble des agent.e.s de la Fonction publique. Pour autant, dans les collectivités, des luttes locales sont menées quotidiennement pour sauver les emplois, augmenter les salaires ou encore améliorer les conditions de travail.

La FSU Territoriale soutient et appelle à amplifier ces luttes qui ont pour but la sauvegarde du service public pour répondre au mieux aux besoins de la population. C'est pourquoi, non seulement elle s'inscrit dans les revendications de l'intersyndicale, mais elle rappelle aussi ses revendications pour le service public et la fonction publique :



- Abrogation de la réforme des retraites et retour à 60 ans comme âge légal de départ ;
- Abrogation de la loi dite de « Transformation de la fonction publique » ;
- Abrogation de la réforme de l'assurance-chômage ;
- Augmentation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice ;
- Indexation des salaires, des minima sociaux, des pensions et du point d'indice sur l'inflation ;
- Reconstruction des grilles indiciaires pour corriger le tassement des carrières ;
- Egalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- Recrutements statutaires et plan de titularisation pour résorber la précarité dans la fonction publique ;
- La semaine de 32 heures sans perte de salaire ;
- Dotations aux services publics à la hauteur de l'urgence sociale et écologique.

Aussi, pour permettre aux agent.e.s de se mobiliser à partir du 5 décembre, la FSU Territoriale dépose par la présente des préavis de grève pour chaque journée du 1^{er}, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 décembre 2024 de 00h00 à 24h, couvrant l'ensemble des agent-es de la fonction publique territoriale. Ces préavis devront permettre aux personnels de participer aux mobilisations qui seront organisées sur le territoire pour atteindre ces revendications.

Veuillez accepter, monsieur le ministre, madame la ministre, l'expression de notre considération.

Pour la FSU Territoriale



La co-secrétaire générale
Béatrice FAUVINET



Le co-secrétaire général
Julien FONTE

SNUTER-FSU

22 rue Malmaison 93170 Bagnolet

☎ 01 41 63 27 59 - ✉ contact@snuter-fsu.fr - www.snuter-fsu.fr



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN